

Membres de comités santé et sécurité du travail sous juridiction fédérale

- DATE :** Les lundi 18 novembre et mardi 19 novembre 2019
- HEURES :** De 8 h 30 à 16 h 30
- ENDROIT :** Bureau régional de Montréal de l'AFPC
5800 rue Saint-Denis, 11^e étage, salle de formation, Montréal QC H2S 3L5
(métro Rosemont)
- RESPONSABLE :** Jovanka Ivic
Agente régionale en santé et sécurité

Cette formation est offerte aux régions Laval/ Laurentides/Lanaudière/Abitibi-Témiscamingue (2), Montérégie (6) et Montréal (7)

Prérequis : Avoir suivi le cours « Introduction à SST »

Ce cours s'adresse prioritairement aux membres qui siègent sur les comités santé et sécurité ou qui sont des représentant-e-s en matière de santé et de sécurité. Cette formation vous permettra de :

- de vous familiariser avec les nouvelles dispositions de la Partie II du *Code canadien du travail*;
- de connaître vos rôles et responsabilités dans ce domaine;
- d'identifier les outils et les recours légaux à votre disposition;
- de prendre conscience de l'importance de la prévention et de l'action syndicale pour améliorer la santé et sécurité dans votre milieu de travail.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 18 OCTOBRE 2019

Dans le cadre de cette formation, nous prendrons en considération les critères suivants si nous devons sélectionner des participant-e-s : l'expression de genre, les groupes d'équité, les Éléments, les Sections locales à charte directe et un membre par section locale.

Pour vous inscrire :

Faites parvenir le formulaire d'inscription complété, ci-joint ou sur le site www.afpcquebec.com sous l'onglet « SST ».

Par courriel : BureauRegionalMontreal@psac-afpc.com

Par télécopieur : 514 875-8399

